



## DIRECTEUR ADJOINT ASSOCIE A LA PEDAGOGIE



### DIRECTION

**ALAIN HOFFMANN**  
Directeur

Réf. : FDS/AH/GG/SG/2017-01

+33 (0)4 67 14 47 95  
Fds.direction@umontpellier.fr  
Place Eugène Bataillon  
Cc 437  
34095 Montpellier Cedex 5

<http://sciences.edu.umontpellier.fr>

*(Décision du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier  
en date du...)*

La Direction adjointe à la pédagogie (DAP) aura pour responsabilité de proposer, d'animer, de coordonner et de suivre les actions entreprises au sein la faculté des sciences dans le domaine de la pédagogie universitaire. Elle aura en particulier en charge la gestion et le suivi des actions entreprises dans ce domaine par la direction de la faculté des sciences (dans le cadre de l'IDEFI-UM3D par exemple). Son travail se fera en étroite collaboration avec les autres directions adjointes pour la mise en place des projets (DA en charge de la coordination des licences, DA en charge de la coordination des masters, coordination master et DA en charge des finances et du plan campus). Il aura également mission de rendre visible et de valoriser les actions pédagogiques des enseignants chercheurs et techniciens dans le cadre de leur promotion professionnelle.

La DAP s'appuiera en particulier sur les Chargés de missions associés à la pédagogie :

- le Chargé de mission sur l'innovation pédagogique pour établir une veille de la recherche sur la pédagogie universitaire et des pratiques innovantes développées dans d'autres établissement du supérieur pour ainsi proposer des évolutions pertinentes de la pédagogie à la faculté des sciences,
- le Chargé de mission pour l'évaluation des enseignements, afin de développer les bonnes pratiques pédagogiques à la faculté des sciences avec pour objectif l'amélioration de l'offre de formation proposée aux étudiants.

La DAP aura en charge de susciter la proposition de projets pédagogiques au sein des départements d'enseignement, en s'appuyant, pour les projets numériques, sur le chargé de mission TiCE de la FdS. Il lui appartiendra de s'assurer de la pertinence des projets proposés mais aussi des retombées qu'ils auront sur la réussite des étudiants et sur la structuration de l'offre de formation.